

2SDL
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 4 500,00 euros
Siège social : le Bourg 12120 AURIAC-LAGAST
891 088 478 R.C.S. RODEZ

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JANVIER 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le TRENTE-UN JANVIER
A DIX-SEPT HEURES

Monsieur Sylvain LATIEULE agissant en qualité d'associé unique et propriétaire des 4 500 parts sociales émises par la société dénommée **2SDL**, au capital de 4 500,00 €, dont le siège est à AURIAC-LAGAST (12120), Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 891 088 478 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RODEZ,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation du décès de M. Dominique SEURET co-gérant,
- Pouvoirs.

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Dominique Sylvain Paul SEURET, Commerçant, demeurant à AURIAC LAGAST (12120) Le Bourg.

Né à AURIAC-LAGAST (12120) le 18 juin 1960.

Est décédé à RODEZ le 26 décembre 2024.

L'associé unique constate la fin des fonctions de gérant de M. Dominique SEURET à compter du 26 décembre 2024, suite à son décès.

Monsieur Sylvain LATIEULE reste seul gérant.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

= pour copie certifiée conforme "

